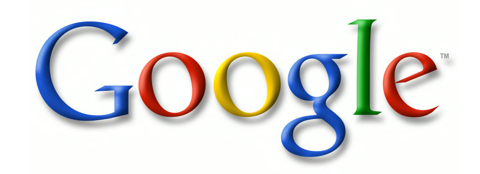
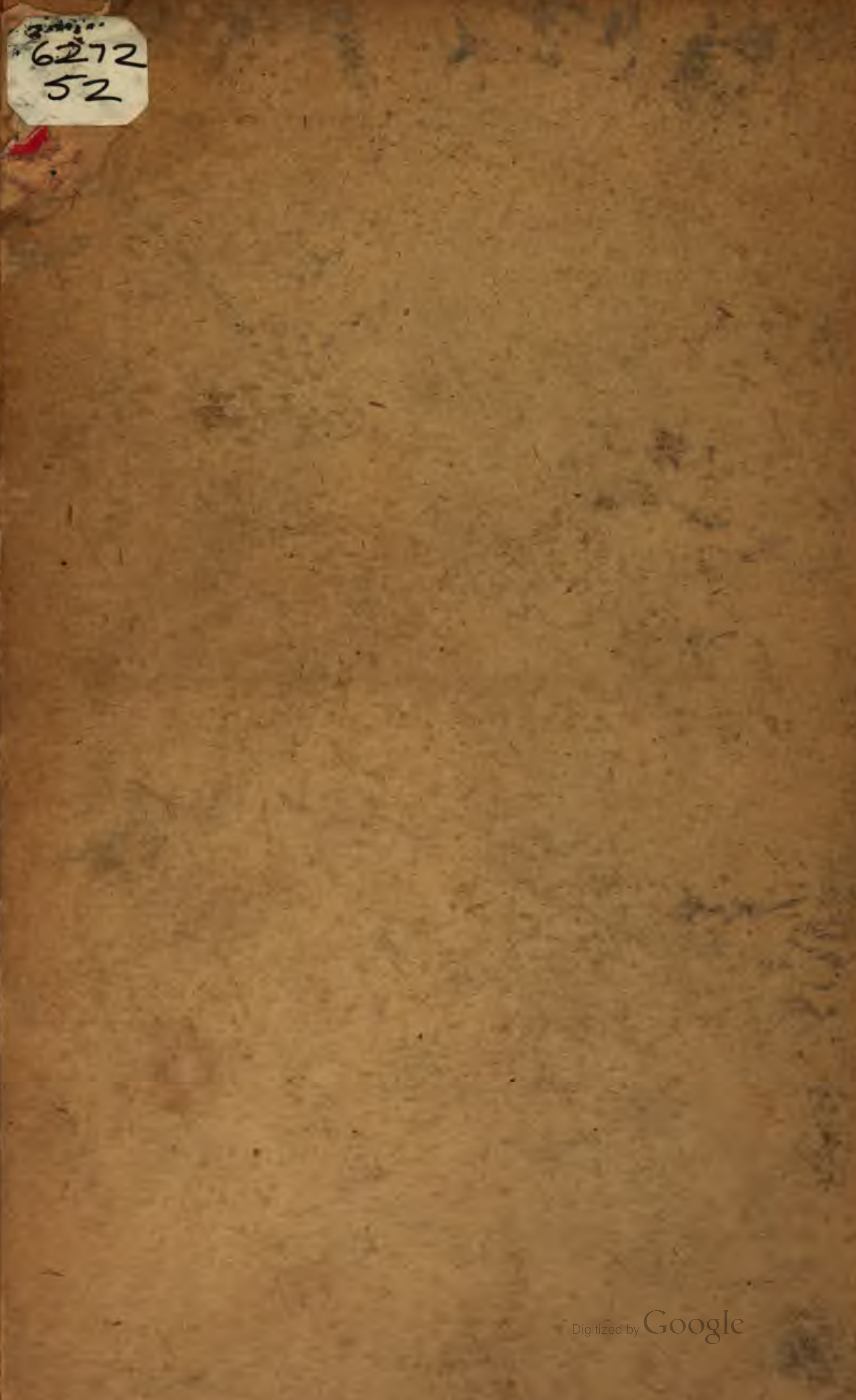
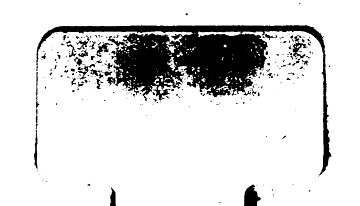






1:67

Recherches

sur

Les Diphthongues de la Langue Française.

I.

Dissertation Académique,

qui, suivie de quelques thèses allemandes,

avec l'autorisation de la très-célèbre Faculté de Philos. de Lund,

sera publiquement soutenue

par

ZACHARIAS COLLIN

dans l'auditoire N:o 1, le 30 Mai 1863,

à 9 heures du matin.

Lund.
Imprimerie de Berling.
1863.

Kongl. Hofpredikanten,

Kontrakts-Prosten öfver Ö. Göinge Härad,

Kyrkoherden i Hjersås och Knislinge,

Ledamoten af Kongl. Wasa-Orden,

Jubel-Magistern

Herr **P. S. STRÖM**

med djupaste vördnad

tillegnad.

Introduction.

On parlait latin dans le pays des Gaulois; cela ne saurait point être révoqué en doute: les Bénédictins nous ont accablés de trop de citations qui le prouvent [1]). Les Gaules subjuguées, civilisées à la romaine, avaient des écoles pour l'enseignement des lettres grecques et latines, et ont vu naître plus d'un homme distingué dans le monde romain. Mais est-ce que cela prouve que ces écoles, ces gens du barreau, ces poètes aient eu le pouvoir d'exterminer les anciennes langues du pays? Nous ne l'imaginons pas. Les classes riches [2]) se font, quand leur patrie tombe sous une domination étrangère, plus facilement qu'on ne le croirait, les complices des vainqueurs. Elles tiennent trop à leur position, à leur autorité sur leurs compatriotes, pour qu'elles sacrifient à la conservation de leur nationalité ce que l'obligeance envers les conquérants peut faire gagner. Aussi n'arrive-t-il que rarement que le patriotisme et la vénération pour ce qui a reçu la consécration des âges, aient chez elles assez de force pour résister en même temps à la supériorité intellectuelle et à la supériorité matérielle des vainqueurs. Mais aussi sont elles, relativement au profond courant de la nationalité, comme l'écume qui se meut sur la surface du fleuve. Elle tient de ce qui est audessous d'elle, et elle y tient. Mais pas trop fortement: un coup de vent, et l'écume est enlevée; tandisque le gros du

[1]) Ces recherches, qui, que je sache, sont toujours ce qu'il y a de meilleur sur cette matière, se trouvent réunies dans l'advertissement à la tête du VII:me vol. de l'Hist. Litt. de la France.

[2]) Et dans l'ancien monde, où le cul-de-sac de l'éducation était bien autrement étroit que dans le nôtre, elles seules pouvaient profiter des bienfaits de l'instruction.

courant poursuit son cours sans que la perte l'agite le moins du monde. — L'histoire est là pour le prouver.

Et c'est ainsi dans le gros du peuple que se trouve le noeud vital de la nationalité. C'est là où se conservent les vieilles coutumes, les traditions que se lèguent les générations les unes aux autres. On n'y a pas la politesse du citadin, on n'y sait pas enfiler un discours aussi bien que l'homme qui a suivi les cours du rhéteur; mais, en échange, on est soi, on est le fils d'un peuple et non pas un mannequin enveloppé de lambeaux étrangers. — Et les belles choses que l'ignorance et l'isolement! dira-t-on sans doute. Eh bien, il y a eu des temps où ces belles choses-là ont été la sauvegarde des nationalités, et l'ont été avec plus de succès que ne l'est aujourd'hui le "principe des nationalités."

L'aigle romain avait étreint dans ses serres le pays entre le Rhin et les Pyrénées, entre la Manche et la Méditerranée. Les roitelets des chênaies sombres et mysterieuses des druides avaient cherché à qui mieux mieux à s'approprier son cri aigu; et ils y avaient réussi. Comme la pluie qui, suintant de couche en couche, descend de la surface vers l'intérieur de la terre jusqu'à ce que tout passage ultérieur soit coupé par l'imperméabilité des roches; ainsi la langue des Romains, rayonnant vers les frontièrés de l'empire, descendait peu à peu des sommets de la société dans les humbles vallées du peuple pour en venir aux prises avec la nationalité, et succomber plus ou moins complètement selon les forces de ses adversaires. — Malheureusement, l'ethnographie nous laisse là, dès que nous lui demandons les causes qui ont produit la diversité du français d'avec les autres idiomes novo-latins. Néanmoins, quelques données historiques, tout incomplètes et maigres qu' elles soient, nous portent à croire que, pour les trouver, il faut remonter plus haut qu' à l'établissement des Franks sur le territoire gaulois [1]). Ceux-ci ont donné leur nom à la langue, comme ils

---

[1]) Il y a un an que j'ai tâché, dans une leçon de concours faite à cette université, de prouver que la différence des voyelles françaises d'avec celles des autres langues novo-latines doive être attribuée à l'influence des

l'ont donné au pays. Ils étaient les maîtres, et il est très-naturel que, la langue des anciens propriétaires ayant cessé d'être parlée, ils l'imposassent à l'un et à l'autre. Mais celle-là n'était pas la leur. Notre langue, a dit le grand historien *Augustin Thierry*, est la langue de la roture; et il a dit vrai. Mais le Frank n'était pas le roturier, au moins dans les premiers siècles de la conquête. Le roturier, le serf de la glèbe, le pauvre manoeuvre, ces gens-là etaient tous descendants des Belges, qui, à l'arrivée de César dans les Gaules, étaient les maîtres du nord de la France actuelle. A l'en croire, ils étaient les plus braves de tous les Gaulois. Et c'est là peut-être une des raisons pourquoi des Germains ont voulu y voir des parents. Mais c'est en pure perte que l'on a dépensé son érudition pour le prouver. Depuis qu'on a trouvé des fragments d'écrits en belge [1]), il faut reconnaître que les Belges étaient Celtes du plus pure sang; par rapport à leur position ethnographique se plaçant auprés des Celtes de l'Irlande. Mais les fragments mentionnés prouvent plus que cela; à savoir que leur langue était encore parlée au 8:me, peut-être même au 9:me siècle de notre ère. La ténacité des Celtes ne se dementit pas! — Maintenant, est-ce

---

lois vocales celtiques. Quelques-uns ont traité cette idée de bévue, et des amis m'ont tout de bon demandé si j'y tenais encore. Je me sens donc tenu de la déclaration que j'y tiens toujours, et que j'y tiendrai jusqu' à ce que j'aie été convaincu de la fausseté de cette idée. J'y tiens d'autant plus que je viens de découvrir qu'elle a d'autres défenseurs que moi; bien que, que je sache, je soie le seul qui aie essayé de la développer en détail. — Voici ce qu'en pense un des plus éminents connaisseurs du vieux-français: —— "l'on peut dire que le français est, au fond, du latin prononcé par des Celtes. On arrive à confirmer ce point de vue quand on fait entrer dans la comparaison les caractères de quelques-uns des dialectes celtiques encore existants." *Littré*, Histoire de la Langue Française, I. p. 263. — Si tant est que les circonstances me permettent de mener mon travail à la fin que je me suis proposée, je suis persuadé que M. *Littré* lui accordera un jugement plus favorable que celui qu' a porté sur ma leçon de concours un de mes juges de l'année passée: "att den icke torde böra frånkännas allt värde."

[1]) V. Zeitschrift für Deutsches Alterthum, herausgegeben von *Moriz Haupt*, 4. p. 567.

bien un accident fortuit que le territoire où s'est formé le français coincide, ou peu s'en faut, avec le pays des Belges? Il est vrai que, plus tard, ce fut là que s'établirent les Franks. Mais ces peuplades parlaient toujours leur langue à elles, un dialecte du vieux haut-allemand, quand, parmi leur sujets d'origine gauloise, la langue d'oïl déjà depuis longtemps était en usage. C'est là le même phénomène qui se répète, plus tard, en Angleterre. — Le frank ne s'était pas, des siècles durant, frotté à la langue des vaincus sans s'en sentir. Nous lisons dans Einhard que, du temps de Charlemagne, les Franks appelèrent certains vents des noms latins, tout en retenant pour d'autres l'ancienne dénomination franque. Il en fut de même des mois de l'année. Charlemagne, en bon Allemand, corrigea cet inconvénient, en imposant des noms teutoniques aux uns et aux autres. Soit que ce fût par suite du zèle puriste de Charlemagne, ou bien pour d'autres causes, on parla frank encore vers la fin du 9:me siècle; si tant est que la chanson qui glorifie la victoire remportée par Louis III à Saucourt sur les pirates scandinaviques ait été composée en France; et à vrai dire nous ne voyons pas de raison de le révoquer en doute [1]).

Nous disions tout à l'heure que la langue d'oïl avait pris cours pendant que le frank était encore en pleine vigueur. A quelle époque faut-il donc remonter pour en surprendre les premiers bégayements? — Un savant, dont l'esprit, la sagacité et les vastes connaissances excitent notre admiration, mais que nous serons souvent obligés à critiquer, et que nous ne critiquerons jamais qu'un genou en terre — M. *Génin*, cherche [2]) à prouver que cette langue est de beaucoup antérieur au regne de Charlemagne. Pour soutenir sa thèse, il allègue quantité de noms propres de localités, tirés de vieux documents, dont les formes, à la vérité, semblent concluantes pour son existence dès le 8:me siècle, dès le 7:me peut-être. Cependant, comme nous ne savons le plus

[1]) Cf. Geschichte der Deutschen Litteratur von *Wilhelm Wackernagel*, p. 67.

[2]) V. l'introduction à sa belle édition de la Chanson de Rol., ch. 3.

souvent quelles étaient les formes primitives de ces mots-là, ils ne sont, pour la tâche que nous avons entreprise, que d'une valeur subordonnée, cette tâche ne commençant que là où nous rencontrons des vocables qui nous sont connus dans les langues auxquelles ils appartenaient avant que de venir s'incorporer au français. — Jetons maintenant un coup d'oeil rapide sur les monuments les plus vieux de cette langue-là!

Si nous étions d'accord avec la plupart des auteurs à l'égard des serments célèbres des fils de Louis-le-Débonnaire, nous éviterions d'en parler, car nous nous sentons une certaine répugnance à parler d'une chose déjà tant de fois ruminée [1]). Nous dirons donc qu'il n'a rien d'étonnant qu'on ait longtemps reconnu à ce monument intéressant une plus haute autorité pour le vieux français qu'il ne mérite. En effet, n'a-t-on pas, en Allemagne, pendant près d'un siècle, été les dupes d'un greffier de la ville de Goslar, lequel greffier avait eu la malencontreuse idée de forger des formules de prières en vieux-saxon? N'a-t-on pas, en Ecosse, au commencement de notre siècle, adjugé aux Lothians des ouvrages qu' aujourd'hui on peut en sûreté de conscience assigner à des auteurs qui ont demeuré aux environs de Londres? — Il n'est que depuis le temps qu'on a pris l'étude des dialectes du moyen-âge au sérieux, et qu'on a cherché et trouvé des termes de comparaison pour déterminer la position relative de ces dialectes entre eux, que l'on est parvenu à apprécier la valeur intrinsèque de leurs monuments littéraires, et à faire subir à ceux-ci l'examen d'une critique rigoureuse. Et quand les moyens de la critique viennent à manquer, qu' aucun terme de comparaison ne se présente, et qu'on ne possède pas même la preuve que tel ou tel manuscrit doive sa naissance à tel ou tel homme, ou à tel ou tel endroit — quelle est l'autorité de ce manuscrit? — Combien est mal assurée la position de la rédaction dite française des Serments comparée à celle de la rédaction allemande! Ici, on

[1]) Lorsque ce qui concerne les Serments était déjà écrit, je reçus L'Histoire de la Langue Française par M. *Littré*, et ce fut à ma plus grande satisfaction que je me trouvai d'accord avec cette autorité émi nente. V. II. p. 284.

ne vient pas seul; c'est tout un cortége de vénérables vieillards qui, descendant le fleuve du temps sans périr dans des ondes si fameuses par le malheur qu'elles portent même au plus hardi navigateur, viennent, l'air grave et mélancolique, nous dire un pax vobiscum de la part des générations qui ont vu tomber les images des dieux du panthéon germanique. Parmi tous ces compagnons de voyage de haute taille, notre poucette de serment est obligée à se hausser sur la pointe des pieds pour qu'on la voie. — Et là, en France, son frère jumeau a marché seul; peut-être, le pauvre, a-t-il même été dépouillé! — De la chronique de Nîthart, où ont été conservées les deux rédactions des Serments, on ne connaît qu'un seul manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque du Vatican. C'est grand dommage; car qui a jamais vu deux manuscrits du moyen-âge qui s'accordassent mot pour mot? *Duméril* pense [1]) que le copiste y a introduit de grandes altérations; et quelle garantie avons nous que ce copiste fût un Français? — D'autre part, nous croyons avec M. *Chevallet* [2]) que la rédaction primitive était dans la langue du nord de la France, et non pas dans celle du Midi. Mais comment imaginerait-on que le français, déjà âgé de plusieurs siècles, ne fût pas parvenu, vers le milieu du 9:me siècle, à effectuer plus d'altérations dans les formes latines? Comment saurait-on prouver que le langage des serments de Strasbourg et celui de la cantilène en l'honneur de Ste. Eulalie se tiennent par filiation directe? Voilà aussi pourquoi *Augustin Thierry,* ce savant d'une intuition si extraordinaire en tout ce qui avait du rapport avec le moyen-âge, et dont la vue corporelle ne paraît s'être éteinte que pour que son âme vît plus clair dans les vapeurs épaisses qui se dégagent de l'Europe en fermentation, — ne reconnaît pas le texte en question pour vieux-français, mais l'attribue au dialecte du Midi. Cependant, nous souscrivons de grand coeur au raisonnement de *Chevallet,* lors même qu'il dit: "que les Serments doivent être attribués à l'italien, à l'espagnol on au

---

[1]) Ess. Philos. sur la Form. de la Langue Fr. p. 397.

[2]) Orig. et Form. de la L. Franc. I. p. 78.

portugais avec plus de raison qu'on ne peut les attribuer à la langue d'oc;" mais nous n'y souscrivons plus lorsqu'il prétend qu'ils sont français, et que la cantilène de Ste. Eulalie tient le milieu entre les Serments et les lois de Guillaume-le-Conquérant. Nous voyons très-bien la parenté étroite des deux derniers de ces textes, mais entre les Serments et ladite Cantilène nous ne voyons qu'une ressemblance qu'a produite une origine commune. Comment se serait-il pu que le français, à partir de 842 de notre ère, eût fait des pas tellement rapides? Est-ce qu'il aurait tout d'un coup changé de génie, abandonné la route qu'il avait suivie jusque là, et en pris une autre? Ce n'est pas là la marche des langues dans leur développement. L'anglais moderne a-t-il pour jour de naissance la journée de Hastings? Non. Le germe de la décomposition de l'anglo-saxon avait poussé longtemps auparavant, et la conquête normande n'a fait qu'en accélérer l'accroissement. Comparez une des traductions d'Alfred-le-Grand avec le Brut de Layamon ou l'Ormulum, et, quoique ces manuscrits soient séparés par un intervalle de plus de 300 ans, vous ne trouverez à peine entre eux de plus grandes différences qu' entre les Serments et la Cantilène. Et notez bien qu'entre l'époque d'Alfred et celle de Layamon tombe la conquête normande; tandisqu' en France nous ne voyons pas de cause historique qui eût pu produire la marche de développement accélérée que demande l'explication des diversités du langage des Serments d'avec celui de la Cantilène, selon les paléographes ne séparés que d'une soixantaine d'années.

Ainsi donc, la cantilène en l'honneur de Ste. Eulalie et le Fragment de Valenciennes sont les premiers échantillons de la langue d'oïl que nous possédions. C'est là notre opinion, et nous croyons qu'elle est partagée par chacun qui ne ferme pas les yeux exprès pour ne pas le voir. En effet, le premier coup d'oeil suffit pour nous convaincre; tant ces monuments portent le cachet de leur origine. Quelque grands qu'aient été les efforts qu'ont faits les écrivains, ou les copistes, afin de se rapprocher des formes latines, cela n'empêche pas qu'on n'y voie déjà percer tout ce qui, plus tard,

caractérisera le français. Aussi aurons nous plus d'une fois à les citer dans nos recherches. Il en sera de même des lois de Guillaume-le-Conquérant, lesquelles, bien qu'elles aient été publiées en Angleterre, ne sont pas pour cela moins françaises. — Que s'il est vrai qu'une période considérablement plus longue que celle qui se trouve entre les Serments et la Cantilène se soit écoulée entre l'exécution de cette dernière et celle des Lois; et s'il est vrai aussi que, pendant la première période, le français se soit trouvé dans un tel état de fermentation qu'au bout de quelques vingtaines d'années la langue de la Cantilène sortît de la langue des Serments; nous avons beau y regarder, nous ne comprenons pas pourquoi celle-là ne diffère pas plus de celle des Lois que deux manuscrits du 13:me ou du 14:me siècle ne diffèrent entre eux.

Que dire, si, malgré tout ce que nous venons d'alléguer, les Serments ont été rédigés au nord de la Loire —? Nous n'y répugnons pas; — voici ce que nous repondrons à une telle question! Le français, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'a pas été créé d'un seul jet. Loin de là: aucune langue européenne de formation secondaire (si cette expression nous est permise) n'a été mise au monde avec plus de difficultés. Nous ne pouvons apercevoir où le latin débouche dans le français; ils se tiennent l'un et l'autre, mais nous inférons la parenté plutôt que nous ne la voyons, historiquement parlant. On dirait un de ces fleuves qui se perdent sous la surface de la terre, et qui, se montrant de nouveau au jour, ont changé de couleur, parcequ'ils se sont chargés, dans leur cours souterrain, de matières étrangères. S'il nous est permis de poursuivre cette image, nous dirons que le fleuve se partage, au sortir, en une infinité de ruisseaux, dont chacun, différemment coloré selon la diversité des éléments qu'il a trouvés et ramassés dans son trajet, coule, des siècles durant, presque sans communiquer avec ses voisins. Ces ruisseaux, nous les appelons dialectes. Quand même nous n'aurions pas la preuve de leur existence dans la langue d'oïl, nous serions autorisés à y conclure à priori. Celui qui a été élevé à la campagne, et qui a l'o-

reille ouverte pour les finesses de son parler, sait combien varient les dialectes (nous haïssons le mot patois) de paroisse en paroisse. Si cela se fait remarquer encore à l'heure qu'il est dans des pays où l'instruction des populations de la campagne tend à faire disparaître les nuances dialectiques; de combien cela n'a-t-il pas dû être plus grand au moyen-âge, lorsque les "vilains" étaient complètement privés de toute espèce d'instruction? Les mêmes causes qui déterminèrent la décomposition de la langue primitive de chaque famille linguistique, n'ont jamais cessé de travailler à la division ultérieure des langues qui durent leur origine à cette première scission. Sous les tentes des fils, séparés par le temps et les lieux, on ne parla point comme on avait parlé sous la tente du père, et, après un certain laps de temps, leurs descendants ne se comprirent plus. Ce qui, sur une grande échelle, a eu lieu dans la famille indo-européenne, cela a de même, mais en des dimensions infiniment plus étroites, eu lieu dans toute langue qui, sans être appuyée sur une littérature florissante, a pris un peu d'étendue. A tout prendre, le latin n'était que le parler d'une ville, et, quelque grandiose qu'en fût la littérature, il ne posséda point les moyens de se faire langue littéraire de la nature de celles que le monde moderne a su créer à l'aide de l'imprimerie. Grâce à la littérature, descendue des étages supérieurs de la société; grâce au commerce facilité entre les pays et les provinces de chaque pays, les différences disparaissent dans l'uniformité. En stéréotypant les langues de même que les livres, en anéantissant les tendances au morcellement, l'imprimerie a, pour ainsi dire, renversé le procédé linguistique.

Combien il en était autrement dans les Gaules lors de la formation de la langue d'oïl! Rien qui tendît vers l'unité, et, partant, rien qui s'opposât à la disposition inhérente au langage à se partager en dialectes. Il ne faut donc pas s'étonner, si, dès que les sources de la littérature française commencent à couler plus abondamment, nous y trouvons une foule de dialectes. Cela est dans son ordre; mais il est aussi dans son ordre que ces dialectes, au fur et à mesure qu'ils s'éloignent des frontières du nord, se rapprochent des

formes méridionales, et qu'à un certain point ils n'appartiennent ni au parler du nord, ni à celui du midi, mais à tous les deux. Cela est le cas où se trouve la rédaction dite française des Serments. Il y a dans ces textes des mots à la forme française. Nous n'avons pas besoin d'insister là-dessus: *Chevallet* l'a très-bien prouvé. Mais ces formes-là sont en petit nombre, et ne constituent point le caractère général des textes. Au contraire, la plupart des formes sont telles que l'on ne saurait les assigner à la langue d'oïl sans y faire violence, et sans supposer à la dernière une marche de développement tellement rapide qu'on n'en trouverait nulle part d'analogue, à moins qu'on ne le cherchât chez certaines tribus de l'Afrique centrale, lesquelles, au dire des voyageurs, changent de langue tous les trente ans. — De fait, la construction de la latinité était non seulement délabrée; si elle n'était pas jétée par terre tout à fait, le cément en était dissous, les pierres sans adhésion, et le vent des influences étrangères soufflait à travers les crévices. Il soufflait de tous les coins du ciel, mais la force n'en était pas la même partout. Voilà pourquoi les débris du latin ont revêtu tant de formes. Il en est ainsi des noms, des pronoms, mais avant tout des verbes. On dirait presque qu'on eût perdu de vue le verbe comme un tout. Chaque temps, pour ne pas dire chaque personne, mène une vie indépendante, subissant des modifications, des changements de voyelles et de consonnes. Rien de plus irrégulier, de plus complètement brisé dans tous les joints que la conjugaison. Il est impossible de dire que tel verbe appartienne à telle ou telle conjugaison, car il prend peut-être l'infinitif à l'une, le passé défini à l'autre, tandisque deux autres prototypes latins servent à former le présent et l'imparfait. De même, si nous regardons les pronoms, quelle foule de formes n'en trouvons nous pas! On remplirait des pages entières rien qu'à les énumérer. Et ce sont des formes dont on n'est pas quitte pour les déclarer des fautes de copiste. Quand même on ne saurait, d'après les lois communes du langage, en expliquer la production, la fréquence en est trop grande pour qu'il soit permis de voir de l'uniformité là où se présente

une diversité infinie. — Que si l'on veut connaître du français autre chose que l'habit brodé et étroit que les Précieuses et les grands écrivains du 17:me siècle lui ont fait endosser, il faut se tourner du côté du moyen-âge et tâcher de saisir ce Protée bigarré et changeant, qui seul tient la clef d'une foule de phénomènes qu'on observe dans le français moderne, lesquels, si nous négligeons l'étude du vieux-français, resteront à tout jamais inexpliqués et inexpliquables.

Mais, malgré cette diversité, le génie du français y est partout. Voilà pourquoi, dans la suite de nos recherches, nous ferons peu de cas du lieu de naissance des documents que nous citerons. Que telle forme soit du bourguignon, du champenois, du normand, du tourangeau, tout cela nous sera bien indifférent, pourvu qu'elle soit française, et qu'elle contribue à éclaircir tel ou tel phénomène du français moderne. Ce procédé, il est vrai, peut paraître insuffisamment justifié aux yeux des lecteurs qui ne connaissent que le français d'aujourd'hui. Mais ceux qui ont assez étudié cette langue dans la littérature du moyen-âge pour comprendre qu'en ces matières, comme ailleurs, il faut connaître une chose avant d'en porter son jugement, admettront sans difficulté que je suis dans mon plein droit de le faire. En effet, bien que le dialecte de l'Ile de France ait servi de fondements au français littéraire, il n'est guère un seul des autres dialectes qui n'y ait pas fait passer quelque chose de son propre; car le centre de la formation du français était justement le point où ils se rencontraient tous. Cette pénétration réciproque des dialectes ne s'est pas faite par la seule voie de la communication orale. Dans le moyen-âge, la séparation du langage en parler superfin, à l'usage du beau monde, et en patois grossiers, à l'usage du petit, n'existait pas. Chacun parlait le dialecte de son pays, et celui qui voulait composer un livre ne choisissait pas pour son ouvrage d'autre dialecte que son parler journalier. Je n'ai pas lu dans les livres français du moyen-âge, comme dans certains anglais de la même époque, qu'on les eût traduits d'un dialecte en un autre; mais je suis persuadé que chaque copiste alterait le dialecte des manuscrits qu'il avait à transcrire de manière

à se rapprocher de celui qui était le sien propre [1]). Mais il est clair que, le copiste ne pouvant effacer tous les idiotismes d'un manuscrit, ceux-là passèrent d'un dialecte dans un autre, et de cette manière étendirent leur domaine. Ainsi, nous concevons sans difficulté que des formes qui, à proprement parler, apartiennent à un certain dialecte peuvent se faire voir dans un autre. — Cela nous porte tout droit à nous demander comment il en est de ce que l'on appelle la licence des poètes vieux-français — question qui pour nous est d'une importance capitale.

S'il plaît au "gracieux" Capitaine Duncan de Knockdunder de dire *nevoy* pour *nephew*, cela est sans le moindre doute une faute de prononciation assez grave tant que cette prononciation sera restreinte à lui seul. Mais s'il la fait passer à tout le monde, elle cesse de l'être. Voilà une réflexion que je fis une fois en lisant le Coeur du Midlothian; — et je l'ai faite encore une fois, en étudiant les livres vieux-français. En effet, qu'est-ce que c'est que la licence des poètes vieux-français? *Génin* écrit ainsi: "les poëtes ne se bornaient pas à modifier les finales pour le besoin de la rime: ils resserraient les mots dans le corps du vers, sous prétexte des exigences de la mesure. Ainsi la langue française, encore molle et ductile, a été par eux façonnée, pétrie en diverses façons sous les yeux du peuple, qui choississait et retenait ce qui lui plaisait le mieux" [2]). Franchement, si *Génin* n'a pris cette tirade sous son bonnet, nous ne savons pas où il l'aura trouvée. Mais c'est que sa sagacité, préoccupée d'une fausse idée, s'est égarée. Pour conjurer le spectre qu'il a devant les yeux sous la forme du livre de *Fallot* sur les dialectes du vieux-français, il en évoque un

---

[1]) C'est ce que dit tout naïvement le titre du Roman de Rou (ed. 1531) de son texte:

Qui a esté nouvellement
Corrige suffisamment
Et cotte bien a l'avantaige
Comme on voit en chascune page.

[2]) Des Variations du Langage Franc. — p. 245.

autre qu'il dépeint avec les plus vives couleurs, et appelle licence poétique. Quant à nous, nous ne croyons pas à cette fameuse licence, et pour cause. Mais avant d'entrer en matière, qu'on nous permette d'introduire ce que nous allons dire par un exemple pris tout près de nous. Demandez à quelques paysans de différentes contrées de notre province leur manière de prononcer le mot *sten* (pierre), et vous en trouverez quatre. Celui-ci, qui veut trancher du citadin, le fera sonner comme nous autres gens instruits, mais les autres prononceront: *stain, stein, stoin.* Supposé que le suédois littéraire n'existe pas, il est évident que l'écrivain, s'il n'a pas de prédilection particulière pour une seule, pourra employer toutes ces formes. Eh bien, selon moi, c'est justement ce phénomène qui a eu lieu dans le vieux-français, et j'ai forcément été amené à cette conclusion. Que qui que ce soit qui connaisse ce que renferme le mot: dialectes, lise une seule page d'une chanson de geste, et je suis persuadé qu'il partagera mon opinion sur l'existence réelle et simultanée de toutes les formes qu'il y rencontre. J'en pourrais citer une infinité, dont je saurais aussi facilement prouver la légitimité, mais, pour ne pas tomber en des répétitions inutiles, je trouve plus commode de le remettre à plus tard. — Que si les mêmes irrégularités ne se retrouvent point chez les prosateurs —? A dire vrai, je n'en ai lu que très-peu; mais je n'ai jamais observé que les irrégularités y fussent moindres, ni que les régularités y fussent plus grandes. — Ainsi, je crois que, pendant le moyen-âge, les dialectes français (strictement parlant, il n'y avait pas de français) étaient tout pleins de formes variantes; et que les écrivains, surtout les poètes, n'ont fait qu'en tirer parti suivant leurs besoins.

Cette richesse se perdait en proportion du développement du langage littéraire. Elle s'est perdue, au désespoir des poètes des derniers siècles, de même que les lois qui une fois présidèrent à la formation primitive du français. A l'époque de Louis XIV, le langage littéraire avait déjà revêtu ses formes actuelles, et, abandonnant au peuple d'appliquer les règles qui devaient gouverner la transformation

des mots étrangers en français, il se surchargeait de plus en plus d'une foule de mots grecs et latins, dont les formes barbares ne contribuent que très-peu à rehausser la beauté de sa construction.

De fait, les lois dont nous parlons étaient tombées en désuétude chez les instruits. Les "petits marquis" qui se faisaient des gorges chaudes du parler de Pierre et de Jeanne de la comédie, étaient bien loin de rêver que les paysans de Molière parlaient mieux français qu'eux et tout ce qu'il y avait de Précieux et de Précieuses.

Diphthongues françaises.

Les langues des peuples de souche arienne montrent dans leurs voyelles une richesse qui est grande en proportion de l'antiquité plus ou moins réculée qui nous en a légué des monuments. Combien est grande à cet égard la richesse du grec classique, du gothique, du vieil-allemand, pour ne pas parler des dialectes les plus anciens de l'Inde! Mais le temps n'épargne pas plus les langues que les autres oeuvres de l'homme. On dirait presque qu'elles s'usassent à force d'être usitées. Comme si l'on y trouvait des outils trop lourds à manier, on en retranche constamment tout ce qui paraît superflu, ce dont on croit pouvoir se passer, et les langues finissent par rester pitoyablement démontées. L'indigence à laquelle elles arrivent par suite de leur désorganisation, n'est pas la même pour toutes; elle varie selon la violence des influences auxquelles elles sont exposées, influences que du reste la science ne sait apprécièr que très-imparfaitement. Voilà le grec, qui déjà dans les premiers siècles de notre ère commençait à perdre sa richesse de voyelles, comme il est pauvre maintenant qu'il n'a presque que le seul *i* pour exprimer toutes les voyelles simples et composées de son aïeule! Il paraît que, dans le latin, le principe déstructeur des voyelles se soit introduit de très-bonne heure. En effet, pliant au causes qui partout déterminent la production de voyelles composées, le latin avait développé les mêmes diphthongues que nous rencontrons dans les autres langues de même origine. I et U, en se renforçant, s'étaient transformés en *ai* et *au*, et ces diphthongues, par l'affaiblissement de leur *a*, en avaient donné naissance à d'autres. Mais dès que les monuments nous permettent de suivre la marche du

latin d'assez près, nous trouvons les diphthongues aller se perdant. On continuait d'en faire usage, particulièrement dans des inscriptions auxquelles on voulait donner un certain air d'antiquité, comme dans les dédicaces sacrés, longtemps après qu'elles avaient cessé pour la prononciation d'en avoir le caractère. Mais longtemps avant que le latin eût cessé d'être une langue vivante, on les avait abandonnées même dans l'écriture. La plus vivace fut *au*. Mais elle avait cependant pris le son *o* d'aussi bonne heure que l'empereur Vespasien, à l'aide de la double manière de la prononcer, put se moquer d'un de ses grands dignitaires qui avait voulu lui faire un sermon sur le texte de sa prononciation de bas étage. — Nous nous permettons de transcrire du livre de *Corssen* [1]) ce tableau du sort des diphthongues latines:

au	devient	ō	ū				
ou		ō	ū				
ai	ae			ē	ē	ĕ i	ī
oi	oe		ū	ē	ē	ĕ i	ī
ei					ē	e i	ī

Ainsi donc, dans l'héritage du latin que recueillit la population au nord de la Loire, il ne se trouvait, strictement parlant, aucune diphthongue. Celles qu'on rencontre dans la langue d'oïl sont toutes du cru du pays. Il est très-curieux de voir comment, à la suite de ce développement de diphthongues, les mots français se rapprochent de nouveau des formes du vieux-latin. Voilà l'ancienne forme eire *(Corssen* I. 208) que nous rencontrons souvent dans les chansons de geste employée substantivement:

De sun afere cunseil prent
Sun *eire* li mustre brevement. M. de F. I. pag. 446.

Nous citerons encore *quoi (Corss.* I. p. 201), changé, dans le latin classique, en *qui,* et reprenant sa forme primitive dans la langue d'oïl. La preuve qu'il en est ainsi se trouve dans

[1]) Über Aussprache, Vokalismus und Betonung der Lateinischen Sprache. I. pag. 231.

ce fait que *quoi*, [1]) encore au 16:me siècle, fut employé pour tous les trois genres indistinctement:

The man in whom I did put all my trust: l'homme en *quoy* je mettoye tout ma fiance. — Quand la terre sur *quoy* vous habitez. *Palsgrave, p. 353.* Citons aussi:

Et les maintiens et les gens corps
De celles de *quoy* li recors.
Si lor est el corps empraintes Ch. Couc. v. 1907. Dans nos citations des auteurs vieux-français, on trouvera souvent l'occasion de faire des rapprochements de même nature.

Pour former le français, il fallut commencer par la désorganisation complète du latin, ou plutôt mener à fin celle qui y avait commencé longtemps avant la chute définitive de l'empire occidental. On employa les fragments de cette langue pour plâtrer, tant bien que mal, une nouvelle, et l'on y travailla de son mieux. Mais cela n'empêche point que la régularité, au moins dans le sens que nous autres linguistes attachons à ce mot, n'y soit jamais rentrée. Et c'est bien naturel. Les traditions de la langue-mère s'étaient perdues, et il paraît que, ces traditions une fois perdues, les langues ne les retrouvent plus. On a prétendu que la langue d'oïl y a tenu plus fortement que les autres langues romanes; et l'on a, p. ex., voulu prouver que les déclinaisons latines, bien que délabrées, s'y sont conservées presque pendant tout le moyen-âge. Nous reconnaissons volontiers la manière ingénieuse dont le dernier défenseur de cette idée, M. *Littré*, a fait son plaidoyer [2]); mais nous ne saurions lui donner gain

[1]) Je ne veux nullement nier que cette forme ne puisse devoir sa naissance au datif ou au génit. latins; mais il me paraît, vu les analogies, tout aussi vraisemblable qu'elle soit due à la diphtongaison d'une de ces formes en *e*, dont le changement d' *i* en *e*, d' *ae* en *e*, et le retranchement des consonnes finales, ont produit un assez grand nombre. — Une forme avec *e* pour *o* serait décisive. On en trouve avec *u*, mais cela n'est pas une preuve qu'elle dérive du dat. — Au reste, on voit souvent que l'uniformité qu'a d'abord produite la désorganisation du latin, s'est plus tard différenciée.

[2]) Histoire de la Langue Française, II. p. 327.

de cause, car, suivant nous, les exceptions à la règle sont trop nombreuses pour que le système puisse rester debout. De même, quand nous nous tournons vers les lettres. Certes, les organes vocaux étant les mêmes chez tout le genre humain, les lettres doivent partout suivre les mêmes routes. Mais il y a grande différence entre l'application des lois vocales régulière et rigoureuse, telle qu'elle se fait sentir dans des langues qui ne sont assujetties qu'à un développement spontané et libre de toute influence étrangère, et celle qui se fait dans des idiomes qui ont été imposés du dehors, dans lesquels la connection intime des différentes parties a cessé d'être sentie, et le sens linguistique est devenu obtus. Ainsi, la langue d'oïl appliquait les lois qui régissent les changements des consonnes et des voyelles, leurs permutations et la production des diphtongues. Les permutations des consonnes s'y font assez régulièrement; mais les voyelles peuvent, dans les mêmes conditions, se prolonger en diphtongues, ou demeurer sans altération. Il paraît que les dialectes, à cet égard, aient entamé des routes assez diverses. Cependant, le langage littéraire, en empruntant à tous, a su en tirer parti. Les dialectes ont, pour ainsi dire, fendu les mots. Le langage littéraire en a accueilli les deux moitiés, leur a donné à chacune une existence individuelle, et s'est chaque fois enrichi d'un mot nouveau. Voilà les Parisiens du 16:me siècle, qui, de même que les Berrichons encore à l'heure qu'il est, aimaient mieux se mettre en *chemire* qu'en *chemise*, et préféraient une *poise môse* à une *poire mûre*, et de *courir sus* à *courir sur*. Croirait-on que cette prononciation eût laissé des traces dans le français moderne? — J'ai déjà alludé à l'origine du mot *sus*; le mot *chaise* (= chaire, de cathedra) doit son existence à ce même usage parisien. Ce dédoublement des mots est allé encore plus loin là où il dépend de la production des voyelles en diphtongues:

falloir	faillir
souder	soudoyer
grossir	grossoyer
emplir	employer
charrier	charroyer

plier	ployer
tourner	tournoyer
créance	croyance etc. [1])

La langue d'oïl avait donc, bien que ce fût en dedans des limites trés-circonscrites, des moyens de porter remède à son manque de faculté générative. Mais elle ne les appliquait qu'irrégulièrement et par sauts. C'est qu'elle n'avait pas le temps que requièrent les créations linguistiques. La Renaissance coupa court à son travail créateur, et la déstruction du français dans le français commença. En effet, la Renaissance, comme toute époque où les germes de l'avenir poussent avec trop de violence, fut riche en méprises. On méconnut le génie de la langue maternelle; les vieux auteurs tombèrent en oubli; à leur tour leste et dégagé succédèrent les barbarismes de la Pleïade. — Mais — "retournons à nos moutons"!

Dans les anciennes langues, les mots étaient assujettis au gouvernement constitutionel de la Quantité. Dans ces temps-là, il fallait compter avec tous les membres, bien qu'ils ne fussent pas tous d'égale importance. Le moyen-âge fonda pour les nations la monarchie absolue, pour les langues le despotisme de l'Accent. Les vassaux, qui jusqu'alors avaient tout au plus reconnu sa suzeraineté par un hommage insignifiant, furent dépossédés de leurs fiefs, et, quelquefois, ils n'eurent la vie sauve que grâce à la plus humble soumission. Enfin, l'accent finit par pouvoir dire, à la Louis XIV: le mot, c'est moi. — Au fait, de même que ce ne fut qu'en France qu'un roi pût lâcher le gros mot bien-connu

[1]) En allemand, ce même procédé a souvent eu l'effet opposé: bien des mots, qui au moyen-âge étaient distingués par une différence de voyelles, ont perdu cette distinction à la suite du changement de leurs simples voyelles en diphtongues, et l'on a été obligé d'en laisser tomber les uns ou les autres pour ne pas s'exposer à des équivoques. Nous citerons seulement:

swîgen (se taire),	sweigen (faire taire),
schînen (devenir visible),	scheinen (faire visible),
swînen (disparaître),	sweinen (faire disparaître),
schrien (crier),	schreien (faire crier); etc.

de Louis-le-"Grand" [1]); le despotisme de l'accent ne fut nullepart plus absolu que dans le français. C'était lui qui seul déterminait les formes que devaient prendre les mots latins en français. Aujourd'hui que le français est plus qu'assez serré entre les règles des grammairiens, que tout y est fixe, ou au moins fixé pour quelque temps, l'influence de l'accent n'effectue plus de changements. Si nous voulons nous faire une image fidèle de ce qu'elle était au moyen-âge, nous nous adresserons en vain au français moderne. Mais franchissons la Manche, et, de l'autre côté, nous trouverons un miroir qui a recueilli les traits du vieux-français, et qui, à certains égards, a su les retenir mieux que la fille légitime de celuici. Lisez les auteurs vieux-français, et, quelque superficielle que soit votre connaissance de l'anglais, vous serez frappé de cette foule de mots qui, depuis longtemps rejetés du français, continuent de vivre dans l'anglais. C'est que cette langue, en fait d'esprit conservateur, égale la nation. Mais, à la vérité, l'anglais ne s'est pas borné à recevoir nombre de mots français. L'influence du français est, à mon avis, allé beaucoup plus loin. C'est elle qui l'a fait dévier du génie commun des dialectes germaniques plus qu'aucun autre idiome. C'est encore elle qui est dans le retranchement des gutturaux, si haïs du français, et dans le prolongement de l'*i* accentué en diphtongue [2]), prolongement qui répugne au génie des dialectes bas-allemands, à preuve, en Grande-Bretagne, les idiomes du nord, particulièrement le bas-écossais. — Au fait, veut-on connaître les effets de l'accent dans toute leur force, il faut aller à l'anglais. — Nous n'entendons pas citer des exemples connus à tout le monde. Nous nous adresserons, pour en trouver dans le français lui-même, au moyen-âge.

---

[1]) V. La Porte St. Denis.

[2]) Ici nous ne pouvons supprimer une remarque qui nous paraît assez intéressante, et une preuve de plus de la ténacité de l'anglais. C'est que la voyelle qu'intercale l'anglais devant *i*, produit avec celui-ci la combinaison favorite, *ei*, du dialecte normand. V. *Fallot*, Recherches sur les Formes Grammaticales de la Langue Française, p. 21.

En général, soustraction faite des cas où l'accent français avait son origine dans un déplacement d'accent dans le bas-latin, c'est l'accent des mots latins qui s'est conservé. La syllabe accentuée de ceux-ci est pour ainsi dire devenue le pivot autour duquel tournent les syllabes privées d'accent. De la place de celui-ci dépend le nombre de syllabes à éliminer. Assez souvent, toutes celles qui une fois le suivirent, ont disparu, et la syllabe accentuée est restée seule: *dom*, de *dóminus; dame*, de *dómina;* etc. Nous avons ici un excellent moyen pour décider si telle forme est organique, c'est à dire, si elle a eté trempée dans le creuset du parler populaire, ou inorganique, c'est à dire, en défaut devant les lois fondamentales du français. En voici une application. On entend quelquefois dire que les Précieuses auraient fait disparaître les superlatifs en — *ime*. Est cela vrai? Ou est-ce à tort qu'on les en accuse? — Le genre précieux n'y est pour rien, ces formes-là n'ont jamais été françaises; la Renaissance doit en porter la responsabilité. Voici la preuve. En latin, l'accent portait dans ces superlatifs sur l'antépenultième; par conséquent, *mínimus* ne pouvait former *minime*, car, le mot se contractant, la voyelle accentuée se renforçant, il devait produire une forme avec l'accent sur la première syllabe. Cela est le cas où se trouve le mot *moine* du Morvand. [1]) Il veut dire le plus petit, et sa forme correspond exactement à l'accentuation latine. — Considérons maintenant les effets de l'accent en ce qui concerne les voyelles françaises.

La syllabe accentuée se faisant sentir comme longue, elle tend à diphtonguer sa voyelle; quand l'accent se déplace, la diphtongue peut disparaître:

Encontre lui vint Hermeline
Qui l'*aime* d'amor enterine Ren. I. 4839;
La femme son Veisin *ama* --
Qu'Ele l'*ama* sur tute rien M. de F. I. pag. 316;

[1]) *Littré*, H. de la L. F., II. pag. 120. — Nous recommandons à nos lecteurs l'article cité; parmi tout ce que contient le livre excellent de M. *Littré*, ceci est peut-être du plus haut interêt.

Et les dames de *Vermandois* Ch. Couc. 1873;
Il et tout li *Vermendisien* Ch. Couc. 1867;
Que je ferai vostre *proiere* Barb. I. 247;
Tuit cist burent lo *boivre* de salveteit Bern. pag. 542;
Vos *boverez* mon boyvre ibm.
De colps ferir, de *receivere* et duner Rol. II. 518;
Issi est *neirs* cume peiz lui est demise Rol. III. 37;
La coanne vi *nerçoier*;
Puis le commence a desloier Barb. I. p. 560;
Li reis sa fille od grant *richeise* durrad Reis I. 17. 25;
Li dus et la *duchoise* funt Milon conreer P. le D. p. 46;
Morz est Turpin le *guereier* Carlun Rol. III. 804;
— si en est *airés* Ch. d'Ant. I. p. 51;
— en *meidi* Job p. 444. *Enmei* le temps Bern. p. 527;
— *enmei* l'ombre ibm. p. 525.

Nous nous arrêtons ici; car nous regardons comme superflu d'accumuler les exemples d'un procédé dont la conjugaison irrégulière conserve encore bien des traces, quoique bien d'autres en aient disparu. [1])

---

[1]) Dans la Grammaire de la Langue d'Oïl par *Burguy*, nous lisons (I. p. 199): "quand les nations romanes voulurent exprimer une idée de durée, elles durent nécessairement renforcer la voyelle, surtout si le son radical était bref en latin." — Ceux qui ont entendu ma leçon de concours sur l'influence du celtique dans la production des combinaisons vocales du français, conçoivent facilement que je ne puis me ranger à cette opinion. Ici, je ne veux pas faire de polémique. Cela doit, selon mon plan, être réservé à la conclusion, où je tâcherai de ramener les effets aux causes qui les ont produits. Cependant, je ne puis m'abstenir de citer quelques exemples qui mettent dans un jour assez douteux l'opinion exprimée par M. *Burguy*. Est-ce peut-être qu'un *loien* fût plus fort et plus gros qu'un *lien;* que Coucy, quand il parle du *louseignol,* voulût dire un oiseau qui chante plus fort que le *rosignol;* que l'homme *festoié* fût mieux traité que l'homme *fêté;* qu'une *proière* fût plus longue et plus fervente qu'une *prière?* Encore, est-ce que les Français, en renforçant la voyelle de concipere, aient voulu faire entendre par-là qu'ils fussent devenus plus bêtes que leurs ancêtres; et, par la diphtongaison du premier *a* d'amare, qu'ils soient plus constants dans leurs amours? Dans ce dernier cas, la courtoisie française est, de nos jours, bien déchue de ce qu'elle était dans le moyen-âge. Dans ce temps-là, le damoiseau, contant des fleurettes à sa belle, savait dans doute la convaincre de l'éternelle durée de ses sentiments

En vertu de cette tendance à diphtonguer les voyelles longues, beaucoup de mots latins ont revêtu des formes qui sont presque des déguisements. Cette tendance se fait jour partout. Les dialectes peuvent varier dans la composition de leurs diphtongues, mais elles sont dans tous. [1]) Puis, lorsque vint le temps que le français moderne devait se former, les créateurs de celui-ci empruntèrent à tous les dialectes, et, de cette manière, il est arrivé que les diphtongues des mots du français moderne ne sont pas toujours celles du dialecte de l'Ile de France. Aussi, le français porte-t-il, sous plus d'un rapport, le cachet de l'arbitraire, du manque de sens pour la conformité avec son génie véritable. Mais nulle-part cela ne se montre plus que dans la réception des formes diphtonguées. Sans doute, le français en a reçu, et beaucoup même; mais il y a encore davantage de ces formes qu'il a rejetées. En général, au moins cela nous paraît, il ne les a reçues que quand les formes non-diphtonguées étaient déjà vieillies, ou qu'elles s'étaient différenciées pour exprimer des côtés différents de la même idée. Afin de nous expliquer les raisons de ce procédé, il ne faut pas perdre de vue le latin. Pour être devenu une langue morte, celui-ci n'avait pas cessé d'influencer le français. A côté du parler maternel, les savants l'employaient toujours; et c'était

---

rien qu'à diphtonguer le présent d'*amer!* — Voilà une langue, qui connaissait les détours du coeur de femme! — Aujourd'hui, comment saurait une fille croire à une déclaration d'amour — la diphtongue s'est glissée dans le prétérit aussi bien que dans le futur!

[1]) On ne peut guère douter que ce ne soit l'accent qui détermine partout ces différences. Il paraît que, de même que les mots latins, en passant dans le français, ont souvent transposé leur accent, les dialectes aient pu le faire varier en dedans de certaines limites. Je vois dans ce fait l'explication d'un certain nombre de formes que j'ai rassemblées et que je produirai plus tard. — Je vois encore dans l'influence de l'accent la cause de la préservation des formes dérivant de cas obliques latins, en même temps que le nominatif a donné naissance à des formes plus courtes. La différence entre l'accent du nominatif et celui des cas obliques a, en quelque sorte, des formes différemment accentuées fait des mots indépendants. Si je ne considérais cette hypothèse comme hors de mon sujet, je crois que je saurais en venir à bout avec la preuve de sa probabilité.

justement entre les mains de ceux-ci que tomba la création du français. Il est donc bien naturel qu'ils aient préféré les formes qui se rapprochaient le plus du latin, c'est à dire, les formes non-diphtonguées. — Les écrivains du moyen-âge étaient plus ignorants que les savants de la Renaissance; mais aussi, leur jugement en fait de leur langue n'était-il pas égaré par des idées théoriques sur les étymologies des mots français. La langue prend chez eux son libre essort; elle ne plie ni devant le grec, ni devant le latin. Dès lors, il va de soi que la tendance à diphtonguer, tendance si inhérente au français, doive s'y montrer dans toute sa force. Mais il est naturel aussi que, tout le moyen-âge étant pour le français un âge de création, il n'y ait rien de bien fixé, que les anciennes formes [1]) s'y présentent à côté des nouvelles. Nous tenons à le faire voir, et nous choisirons, parmi le grand nombre d'exemples que nous avons ramassés dans les auteurs vieux-français, ceux qui suivent:

Lucent cil elme as *perres* d'or gemmees Rol. III. 15;
Itel valour deit aveir *chevaler*;
Ki armes portet et en bon cheval *set*, Rol. III. 440;
Granz unt les nez et lees les *orilles*, Rol. III. 480;
As li Alde venue, une bele *damisele* Rol. V. 445;
Aiez pitiez et de moi et de *ti* G. L. I. p. 4;
Tant ont erré ce sachies-vous de *fi* G. L. I. p. 68;
— por lo délit de la *char* Job p. 444;
Jamais n'aurai sor toi II *deners moneez*, P. l. D. p. 54;
Que li *bos* est ramés et vers la praerie Ch. d'Ant. I. p. 57;
Et les moies des blez qui estoient *messoné*
parmi les champs Vilh. p. 187; *veez* ci le
droit hoir ibm p. 197;
A pentecuste i ad somuns·
Tuz ses *vesins* et ses baruns L. F. M. p. 33;

---

[1]) Celles-ci ne doivent pas être confondues avec les formes primitives, c'est à dire, latines. — Mon ouvrage suppose chez ses lecteurs la connaissance des changements subis par les voyelles latines en passant dans la langue d'oïl. Sans cette connaissance, on ne saura guère suivre mes raisonnements, et encore moins saisir toute la portée des exemples que je donnerai.

Nus li tolismes l'ensaigne *flambiant* O. D. 784;
Desendez, si venez *seer* (sedere) L. F. M. p. 35;
Et le drap en fut fait el *réaume* de Frise B. a. g. p.-p. 46;
En Northumbre fu *envéez* —
Tant me garda ensemble od *li* M. de F. I. p. 360;
Sixante sols cousta un an a, en certain B. a. g. p.-p. 100;
Bele, ce dist l'ermites, ne soiez *esfréee* ibm p. 66;
Si, j'avoie cent par la *virge* honurée ibm p. 67;
Par mainz *leu* et par mainz pays Rute. II. p. 67;
Les. II. autres, si com je croi,
Sont de *léauté* et de foi,
Mès ces. II. sont pieça brisiées
Et fendues et *esfrisiées* Rute. II. p. 45.

Nous pourrions aussi donner une foule de formes diphtonguées qui ne se retrouvent plus dans la langue moderne, mais nous aimons mieux les répandre sur le tout de nos recherches que de les rassembler ici.

Nous sommes maintenant bien près de notre sujet; mais, avant d'en venir aux mains avec lui, nous allons répondre à la question: quels moyens avons nous d'apprendre la prononciation du vieux-français?

On n'a point de traité sur la prononciation du vieux-français. Les premières grammaires françaises qu'on possède, en France, datent du 16:me siècle; [1]) et encore ces ouvrages sont-ils entachés d'idées préconçues plus ou moins fausses. C'est à un étranger qu'est dû le mérite d'avoir composé la première grammaire d'une grande valeur. Et c'est que c'est un ouvrage capital que celui de *Palsgrave.* [2]) *Génin*, dont un des travaux qui méritent si bien de l'étude de sa langue maternelle consiste dans la republication de ce livre précieux, l'a très-bien caractérisé. "Ce n'est point, dit-il, une gram-

[1]) J'en aurai à citer plusieurs. — J'avoue franchement que j'abandonnai l'étude des orig.naux dès que j'eus connaissance du livre de M. *Livet:* La Grammaire Française et les Grammairiens au 16:me siècle. Paris 1859. 8:o.

[2]) Eclaircissement de la Langue Française par Jean *Palsgrave,* suivi de la Grammaire de Giles du *Guez;* publiés pour la première fois en France par *F. Génin.* Paris 1852. 4:o.

maire de l'ancien langage, mais c'est un excellent point de départ et le plus avancé possible, pour se diriger des frontières de la langue moderne vers notre langue primitive." [1]) — Mais à côté de son âge et de l'exactitude de ses renseignements, il y a cela de particulier avec l'ouvrage de Palsgrave qu'il est écrit en anglais — circonstance qui à mes yeux est d'une grande importance. Ecrit en français, puisant dans cette langue tous ses exemples, la valeur en aurait, pour nous, été beaucoup moindre. C'est que de toutes les langues de l'Europe, il n'y a probablement pas une qui ait subi autant de changements dans la prononciation que le français. [2]) L'histoire de ses diphtongues le fait voir plus que toute autre chose. Au contraire, l'anglais se prononce aujourd'hui comme il y a quatre ou cinq siècles; [3]) et la prononciation en ressemble plus à la prononciation du vieux-français qu'on ne le croit en général. On conçoit donc facilement les avantages que présente l'ouvrage de Palsgrave pour la tâche que nous avons entreprise.

Mais, lorsqu'on remonte à une époque antérieure de plusieurs siècles à celle de Palsgrave, nous n'avons d'autre guide que les analogies éclairées avec la torche de l'induction. Cependant, je crois qu'à l'aide de celle-ci, on peut parvenir à déterminer l'ancienne prononciation d'une maniére qui ne s'éloigne pas trop de la vérité.

---

[1]) L. c. p. 2.

[2]) ... Et puisque je suis tombé sur le changement, chacun sait qu' entre les François la prolation change de temps en temps. *(Théod. de Bèze) Livet* l. c. p. 153.

[3]) Ce qu'on entend si souvent dire de l'irrégularité de la prononciation anglaise n'est qu'une fable. Pour le linguiste qui considère le développement historique de cette langue, elle n'a rien d'irrégulier. Seulement l'ortographe en est encore plus antique que la prononciation: on écrit comme les Anglo-Saxons, et l'on parle comme les Normands. J'espère un jour pouvoir le prouver par une histoire des lettres anglaises que je médite depuis quelque temps. — Ici, je pourrais avoir beaucoup à ajouter sur l'importance de l'anglais pour l'étude du vieux-français; mais l'étendue qu'a déjà prise mon introduction m'oblige de le supprimer.

Groupe I.

ai (*ay*), *ei* (*ey*), *oi* (*oy*), *ui* (*uy*).

Comme il peut paraître étrange que je range ces quatre combinaisons ensemble, je commencerai par la preuve qu'elles se tiennent et se substituent réciproquement [1]:

por *kai* il vient Bern. p. 522; pur-*quei* plures Reis I. 1. 7; quoi (forme actuelle); Carles verrat sun grant *orguill* cadeir Rol. I. 577; *orgoil* Rol. II. 274; Fuerre et *faine* et *avaine* fit au cheval doner P. l. D. p. 111; qui qu'ait *avaine* Rute. I. p. 32; *foin*, *avoine* (formes actuelles); sans *poine* et sans hascie Ch. d'A. I. p. 58; aujourd'hui: *peine;* comparez l'anglais: *pain;* ne mies por ti o *laier* Bern. p. 537; un *loien* a ataint B. a. g. p.-p.. 26; et *oile* et cresme R. de C. p. 7; (huile); ne mies de *celei* qui est Bern. p. 539; E jo irai ensemble od *lei* M. de F. I. p. 330; lui = elle; Ge ne demant ne plus ne *mains* Barb. I. p. 245.

---

[1]) Elles ne se substituent nullement toutes dans le même dialecte; mais nous avons déjà dit que nous ne distinguerons pas entre les dialectes; d'autant plus que nous ne pourrions le faire sans nous envelopper en des difficultés infinies et inutiles à la fois. Nous démontrerons plus tard que le français moderne conserve un grand nombre de traces de ces permutations. D'ailleurs, le but que nous nous sommes proposé, est d'éclaircir le français d'aujourd'hui et non pas de donner un ouvrage sur les dialectes du vieux-français. Nous renvoyons les lecteurs qui veulent connaître ceux-ci au livre de *Fallot* et à l'introduction en tête des Quatre Livres des Rois, publiés par M. *Leroux de Lincy*. — Nous avons aussi dit que la première partie de notre travail sera exclusivement consacrée à l'étude des faits, et que nous nous y abstiendrons de critiquer. J'espère cependant que mes lecteurs me passeront quelques remarques à propos de ces substitutions, remarques qui trouvent une place convenable ici. — On lit dans le Traité de Versification Française par M. *Quicherat* (2:me ed.) p. 341: "M. *Guessard* a constaté que la prétendue ortographe de Voltaire n'était ni de Voltaire, ni même de l'avocat Bérain, qui la proposa en 1675. Il cite le tome I des Chroniques anglo-normandes, publiées par M. *Francisque Michel*, dans lequel beaucoup de mots, et notamment les imparfaits, qui s'écrivirent plus tard par *oi*, sont écrits par *ai*. Ainsi li rays, la raygne, assemblait, allait, estait, etc." — Il est sans doute très-heureux pour l'auteur de cette idée qu'elle ait échappé à M. *Génin*, qui, probablement, ne

Nous aurons plus tard à revenir sur ces permutations. Avec les exemples que nous venons de donner, nous voulons seulement prouver notre droit de les coordonner comme nous l'avons fait. — Elles se tiennent donc. Mais justement cette solidarité produit de très-grandes difficultés quand il s'agit d'en faire l'histoire. Dans certains cas, nous pouvons facilement décider quelle est la plus ancienne forme d'un tel mot à diphtongue; mais en bien d'autres nous n'avons nul moyen d'y parvenir. Cela dépend exclusivement de la manière dont les diphtongues se sont produites. — Toutes celles qui appartiennent à notre première groupe, ont cependant un élément commun. C'est l'*i*, qui sera le premier objet de nos recherches. Ce que nous avons à faire tout d'abord, c'est de prouver que, dans les écrits du moyen-âge, *y* peut être mis à sa place:

por *kay* Bern p. 525; devant la *royne* B. a. g. p. — p. 18; ensi k'il *luy* et toz les sien ferist Bern. p. 524. Pourvu que

---

nous aurait pas laissé la tâche de relever cette étrange méprise de la part de M. *Guessard*. Il nous étonne beaucoup qu'un savant de la pénétration de M. *Quicherat* ait pu donner là dedans. — C'est que la prétendue découverte de M. *Guessard* est fondée sur des notions à l'égard de l'histoire du français entièrement fausses. C'est qu'il substitue subrepticement un dialecte français à la langue française, faisant celle-ci, bien qu'elle n'existât point à l'époque de la rédaction des chroniques mentionnées, identique avec celui-là. A coup sûr, il est des auteurs qui voient dans le changement de l'*oi* des terminaisons verbales, etc. en *ai*, une influence du dialecte normand (V. p. ex. *Littré*, Hist. de la L. F. II. p. 60), et, partant, M. *Guessard* pourrait avoir raison. Mais, de l'autre côté, il est bien certain que le dialecte de l'Ile de France conservait longtemps à la combinaison *oi*, sinon la valeur primitive, au moins une valeur peu éloignée de celle-ci, et que la circonstance que la prononciation actuelle finit par prévaloir, permet une explication où l'on n'ait pas besoin de recourir à l'influence normande. Quoi qu'il en soit, qu'on rejette ou qu'on accepte l'explication que nous en donnerons plus loin, il est évident qu'il faut, dans des questions de cette espèce, avec soin tenir les dialectes séparés et ne pas aller chercher des règles pour le français là où le français n'existe pas. Si le Normand écrivait *ai*, et le Parisien *oi*, c'est que le premier prononçait *ai*, et le dernier *oi*; et si, plus tard, celui-ci substituait la prononciation actuelle à l'ancienne, l'orthographe dite de Voltaire n'a pour cela rien à faire avec celle des Chroniques des Ducs de Normandie.

les éditeurs n'aient rien changé aux textes qu'ils ont publiés, cette permutation est cependant de rare occurrence dans les monuments les plus anciens. Elle est beaucoup plus générale dans les ouvrages des 15:me et 16:me siècles, et dans *Palsgrave* on trouve *y* presque toujours employé pour *i*. Cela posé, nous avons à nous demander: quelle est la valeur de cet *i* et de son remplaçant?

Remarquons d'abord que le moyen-âge ne distinguait pas entre *i* voyelle et semi-voyelle. Cette distinction est due à *Meigret.* [1]) Nous voilà donc tout de suite embarrassés de la question: comment décider si nous avons affaire à une combinaison où *i* joue le rôle de semi-voyelle, ou à une diphtongue véritable? Vu la ligne de démarcation presque imperceptible entre la voyelle et la semi-voyelle, et la tendance de l'une à se changer en l'autre, cette question est d'une difficulté presque insurmontable. Mais cela n'est pas encore assez. La difficulté presque insurmontable est encore augmentée par les cas où les combinaisons *ai*, *oi*, etc. ont été prononcées avec diérèse. La comparaison avec les formes latines fait voir que l'*i* de ces combinaisons a souvent son origine dans la voyelle. Mais cela ne prouve pas plus qu'il ait toujours conservé cette valeur dans le français que la dérivation d'une consonne vocalisée n'en prouve qu'il ait conservé le caractère de semi-voyelle. [2]) Ainsi, on voit que nous serons continuellement exposés à commettre des méprises, méprises, il est vrai, que personne ne saura reprendre, parceque nous manquons de moyens de critique, mais qui ne seront pas moindres pour cela. Cependant, ce danger est considérablement amoindri par la longueur du temps qui nous pourvoiera d'exemples, et la variété des dialectes. Comme ça, nous rencontrerons presque toujours juste, bien qu'il puisse arriver que nous visions, quelquefois, un peu en l'air. — En effet, il ne faut pas croire que les changements dans les diphtongues se soient effectués sur toute l'étendue du français simultanément et de la même manière. Nous avons

---

[1]) *Livet* l. c. p. 56.

[2]) Pour exemples, v. plus loin.

prouvé qu'à côté des formes diphtonguées, il existait longtemps des formes non-diphtonguées. Nous croyons que le langage, ou, si l'on aime mieux, les dialectes, se sont comportés de la même manière à l'égard des diphtongues. Tel mot est resté plus en arrière dans le développement de celles-ci; tel autre est allé plus loin et plus vite. — Nous tâcherons d'abord de tracer l'histoire générale de chaque combinaison prise entière, puis, nous ferons voir les différentes manières dont elle se produit, et les changements qu'elle peut subir à la suite du développement de l'un de ses éléments aux dépens de l'autre.

M. *Ampère* [1]) remarque qu' "en général, la prononciation du moyen-âge était plus pleine, moins contractée que la prononciation actuelle." Cela est parfaitement vrai, mais il y avait sans doute déjà dans ce temps-là des variations de prononciation assez grandes. Voilà pourquoi il serait un peu hasardeux de souscrire trop implicitement à l'opinion qu'il émet immédiatement après celle que nous venons de citer: qu'on faisait entendre les deux voyelles de la diphtongue. Cela est vrai dans la plupart des cas; mais il ne l'est pas dans tous. Les variations orthographiques font quelquefois entrevoir des variations de prononciation. La formation du mot *faire*, p. ex., du latin *facere* prouve que la diphtongue de celui-là n'a pas de tout temps eu la valeur d'une voyelle simple. Et pourtant, nous trouvons déjà dans Rutebeuf [2]) la prononciation actuelle. Il en est de même d'une foule d'autres mots. Je n'en citerai qu'un seul exemple, exemple très-intéressant et qui fait voir que l'indécision dont nous parlons ici, et à laquelle nous avons déjà auparavant fait allusion, a été sujette

---

[1]) Histoire de la Formation de la Langue Française, p. 374.

[2]) Plorer li *fet* son non savoir;
Souvent li *fet* gruel avoir — Rutebeuf I. p. 32.
N'en ont que *fère*
Ainz entendent à autre *afère*:
Au tavernier font du vieu *trère*.
Ibm p. 33.

à des fluctuations selon les temps et les lieux. *Génin* [1]) taxe les Français d'inconséquence parce qu'ils prononcent *haïr* avec diérèse, mais *hais* comme monosyllabe, et prétend que dans le moyen-âge la diérèse était constante dans toute combinaison de cette nature. "Joachim du Bellay, dit-il, fut un des premiers à se permettre *je hais:*

Je hay les biens que l'on adore,
Je hay les honneurs qui perissent.

De quoi il fut aigrement repris par un des meilleurs élèves de Marot, Charles Fontaine." Un peu plus loin, il remarque que ce fut Vaugelas, de son vivant, oracle tout-puissant en choses de langue, qui "de son autorité privée, décida qu'il fallait dire *je hais* et *nous haïssons.*" [2]) Eh, bien, *Génin* et Charles Fontaine se sont trompés tous les deux: dans Rutebeuf nous trouvons le vers suivant:

Tu *hez* orgueil et felonie seur toute chose.
Ruteb. II. p. 5.

Après avoir démontré par quelques exemples que déjà le

[1]) Des Variations du Langage Français, p. 132.

[2]) Il n'est guère douteux que Vaugelas, en fait de connaissances approfondies de sa langue maternelle bien inférieur à Ménage, n'ait commis de grandes bévues dans ses décisions. Il n'en pouvait être autrement, vu qu'il avait pour seul code "l'usage" — et l'usage tel que l'avait consacré la fameuse chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet. Mais on les accuse, Vaugelas aussi bien que les Précieuses, quelquefois à tort. Il y a, selon nous, des moments dont on ne tient pas toujours suffisamment compte lors qu'on juge de cette sorte de choses. Il n'est pas de pays où la mode soit plus tout-puissante qu'en France; nous en convenons. Mais toute mode a sa raison, quelque frivole qu'elle soit bien-souvent; et la mode dans le langage n'en manque pas plus que la mode dans les habits. Comme on put s'habiller à la Louis XIV, on put parler à la Corneille. Celui-ci étant Normand; il put se faire qu'il mît en vogue des formes normandes, jusqu'alors inconnues dans le français de la haute volée parisienne. Mais il est évident que ces formes avaient leur raison d'être tout aussi bien que les formes parisiennes, et, si Vaugelas et les Précieuses les préféraient à celles-ci, cela ne fut qu'une affaire de goût, — Avec ce qui précède, nous ne voulons nullement avoir dit que tous les actes qui émanaient des "bureaux de l'administration de la grammaire française" (comme dit M. *Génin*), aient eu d'aussi justes prétensions à être reçus avec approbation par le public.

moyen-âge avait, dans certains cas, fait disparaître la diérèse, [1]) nous allons essayer de montrer comment on s'y prit pour conserver à chaque élément de la combinaison sa propre valeur. Commençons par *oi*, qui, sans doute, était la diphtongue la plus commune dans le dialecte de l'Ile de France.

Si cette combinaison a toujours été prononcée avec diérèse, comme le prétendent *Ampère* et *Génin*, et que la groupe *oi* eût toujours la prononciation d'*oi* dans Moïse, etc., chaque voyelle sonnant distinctement; il n'est pas difficile à comprendre comment ce dernier a pu dire que "les diphtongues étaient inconnues" au français. [2]) — Voyons d'abord ce que nous entendons par diphtongues, et puis, voyons si le caractère en conviendra à ces groupes de deux voyelles écrites que possède le français. — Une diphtongue, selon la définition généralement reçue, est une groupe de deux voyelles prononcées dans une seule émission de la voix. Donc, dès que ce caractère ne conviendra plus à une groupe de voyelles, on n'aura plus de diphtongue. Si cela est vrai, le langage écrit peut avoir des groupes de voyelles qui pour l'oeil sont des diphtongues accomplies, bien qu'elles ne soient pas admises comme telles par l'oreille. La diphtongue a disparu, dès que les deux voyelles de la groupe comptent pour deux syllabes. Cela, est-ce tellement le cas en français qu'on puisse dire avec *Génin* que les diphtongues ont été inconnues à cette langue? Pour arriver à la solution de cette question, nous prendrons la voie royale des recherches historiques.

Si nous considérons que, d'une part, [3])

loi	dérive	de	leg(s)
roi	-	-	reg(s)
nuit	-	-	noct(is)
paix	-	-	pac(s);

---

[1]) Ce mot, nous le prenons ici dans le sens qu'y attachent les deux auteurs que nous venons de citer.

[2]) Variations du Lang. Fr., p. 130.

[3]) Vu les permutations réciproques de ces diphtongues, nous n'avons pas cru nécessaire de nous borner dans ces exemples à la seule groupe *oi*.

Deutsche Thesen.

I.

Was will eigentlich der Ausdruck: eine lebende Sprache sagen? — Lebt eine Sprache durch den einzigen Umstand dass sie gesprochen wird, so war offenbar das Latein, als es vor nicht so langer Zeit unter den Gelehrten allgemein gebräuchlich war, eine lebende Sprache. Und doch stösst der Gedanke, das Latein, von anderen als Römern gesprochen, lebend zu nennen, jederman ab. Damit ist man auf den wahren Unterschied zwischen todten und lebenden Sprachen, der eben in dieser Eigenschaft liegt, gekommen. — Man gebe einem Kinde zur Muttersprache ein seit Jahrtausenden ausgestorbenes Idiom, und sogleich wird der todte Körper wieder belebt sein. Sein angebornes Sprachvermögen anwendend, wird das Kind instinktartig den Geist des Idioms herausfinden, und dann auf dem gegebenen Wege weiter arbeiten. — — Streng genommen, befindet sich jedes Volk in einem Prädicament, das dem eines solchen Kindes ähnlich ist. Von Haus aus hat es einen gewissen sprachlichen Vorrath mitbekommen. Im Verhältniss aber wie es auf seiner Wanderung vorwärts schreitet, erkennt es allmählig die Unmöglichkeit mit dem Erbe auszureichen, die Nothwendigkeit dasselbe den Söhnen vermehrt zu übergeben. Die Fortschritte der Civilisation, die Blicke des Geistes erweiternd, bringen mit

jedem Tage Neues hervor, und Alles fordert, in der Sprache den gebührenden Ausdruck zu erhalten. So geht es fort, bis die Sprache zur Litterärsprache verwandelt wird, und die Schriftsteller ihre Polirungsarbeit beginnen.

II.

Was die Sprache eigentlich an dieser Arbeit gewinne, hält ziemlich schwer zu bestimmen; wenn anders die Lobredner der Vollkommenheit der neueren Sprachen mit ihren Reden etwas Anderes als den Zuwachs der Wörterbücher meinen. Ist Vermehrung des Wortschatzes mit Ausbildung der Sprache gleichbedeutend, dann gebe ich freilich zu, dass die neueren Sprachen sich in einem ungeheuren Grade entwickeln und vervollkommnen. Man könnte fast sagen, sie hätten in der letzten Zeit die Siebenmeilenstiefel der Sage angelegt. — War das Vertilgen der Verbalendungen nur eine Ausbildung, um zu grösserer Bestimmtheit und vermehrter analytischen Fähigkeit zu gelangen; so war dies wohl mit dem Verwischen der Modalunterschiede und dem Vernichten der Casus auch der Fall. Dann haben die Sprachen noch nicht die zu erklimmende Höhe der Vollkommenheit erreicht. Dem Ziele am nächsten steht unzweifelhaft das Englische. Dass es aber mehr als das Griechische geeignet sei, "eine grössere Anzahl von allgemeinen Ideen mit grösserer Klarheit auszudrücken", daran erlauben wir uns noch zu zweifeln.

III.

Sind aber auch die sogenannten polirten Sprachen, eben durch ihre Erziehung, aller Fähigkeit weiterer Entwickelung beraubt, so sind sie dennoch nicht ganz ohne Mittel, wenn sie anders davon Gebrauch machen wollen, neuen Bedürfnissen, besser als durch fremde Anleihen, entgegenzukommen. Die, welche nach Büchern sprechen, führen sie gewiss nicht weiter. Wie aber ein Baum, nachdem einige seiner Aeste verdorrt sind, noch Knospen und Blätter an anderen treiben kann; so können auch die Sprachen, nachdem in den

Gebildeten das richtige Sprachgefühl schon längst gestorben ist, neue Bildungen hervorspriessen lassen. Denn wie sie bei ihrer ursprünglichen Schöpfung keine Gelehrtheit nöthig hatten, so bringt ihnen diese viel eher den Tod als das Leben. In dieser Hinsicht bin ich der Meinung *Vaugelas'*: dass es in Sprachsachen überhaupt besser sei, sich an Damen und Personen, die des Griechischen und Lateinischen unkundig sind, zu wenden, als an Gelehrte. Dies aber fasse ich nicht ganz im Sinne *Vaugelas'* auf. Unkunde fremder Sprachen verbürgt nicht immer Reinheit der eigenen. Leute, die nur zur Hälfte gebildet sind, werden sich im allgemeinen als die grössten Sprachverderber zeigen. Das Volk dagegen, ehe es durch vernünftelnde Schulmeister des einen oder anderen Schlages verschroben worden, kennt seine Sprache und weiss davon Gebrauch zu machen. Wurzeln schafft es wohl nicht mehr, denn, seitdem man die Sprachen historisch kennt, hat nirgends ein solcher Prozess beobachtet werden können. Dies aber ausgenommen, schafft das Volk, und zwar durch dieselben Mittel, heut zu Tage wie vor Jahrhunderten. Es klammert sich zu hart an Altes, um ein solches Privilegium aufzugeben. Man lausche ihm seine Schöpfungen ab, und man wird seltener nöthig haben, Fremdlinge zu importiren, die übrigens, wenn sie auch gleich bei ihrer Ankunft in adeligen Stand erhoben werden, doch nicht eher bürgerliche Rechte erhalten, als sie vom groben Volksblute ganz durchdrungen sind.

IV.

Nirgendwo würde man wohl eine bessere Probe der schöpferischen Kraft des Volkes in dieser Richtung als in den französischen Dialekten des Mittelalters auffinden können; aber nirgendwo zeigen sich die Folgen der verkrüppelnden Wirksamkeit der sogenannten Grammatiker in einem schlagenderen Lichte als im heutigen Französischen. Wo ist jener Formenreichthum des Mittelalters hingekommen? Warum sind die Keime, die in jener Zeit üppigen Wuchses hervorwucherten, nunmehr ohne Triebkraft?

V.

Wie der Character des Franzosen vom dem des Engländers wesentlich abweicht, so nimmt man auch in ihren Sprachen Züge wahr, die auf ein ganz verschiedenartiges Verhalten gegen gewisse äussere Einflüsse hindeuten. Im Mittelalter sind England und Frankreich denselben socialen Schicksalen unterlegen. In beiden Ländern herrschten, eine geraume Zeit hindurch, Fremdlinge, deren Sprachen nicht die der Landeskinder waren. Nicht lange seitdem das Fränkische den Geist aufgegeben, ging die normännische Eroberung von England vor sich. Die Anzahl der Normannen, die nach dieser Insel übersiedelten, war, aller Wahrscheinlichkeit gemäss, viel geringer als die der Deutschen, die sich in Gallien niederliessen. Die Deutschen in diesem Lande, wie die Normannen in England, machten die herrschenden Kasten aus. — Warum ist denn für das Französische die Fränkische Eroberung nur von einem kurzvorübergehenden Einfluss geblieben, während die normännische im Englischen so tiefe Wurzeln geschlagen hat?

VI.

Es kann nicht geläugnet werden, dass die dänische Eroberung von England in der Sprache viele Spuren hinterlassen habe. Mit Ausnahme einzelner Fälle (z. B. der Plural von *am*, *are*) sind sie aber nicht mit völliger Bestimmtheit nachzuweisen.

VII.

Wenn man die Einrichtung des menschlichen Körpers kennen lernen will, ist es dann genug auf dem Kirchhofe ein Gerippe auszugraben, und sich eine ungefähre Idee von den Knochen und ihrem gegenseitigen Verhältnisse zu verschaffen? Ein Anatom, der sich auf ein solches Studium beschränkt hätte, würde sich in unserer Zeit gewiss ziemlich schlecht ausnehmen. — Und wenn man bei dem Studium der neu-europäischen Sprachen nur auf den gegenwärtigen

Standpunkt derselben Rücksicht nimmt, und sie, ohne ihnen in ihrer Entwickelungsgeschichte nachgefolgt zu sein, aus der jetzigen Gestalt erklären zu können glaubt, thut man nicht wie jener Anatom? — Jedem, der die Sprachen in ihrer geschichtlichen Entwickelung studirt hat, leuchtet dies ein. Wir wollen damit gar nicht gesagt haben, dass man nicht ein Sprachkünstler, ja sogar ein Mezzofanti sein kann, ohne nur die leiseste Ahnung von Sprachengeschichte zu besitzen; gründlich aber wird man ohne sie nie eine Sprache *kennen*, nie in ihren Geist eindringen können. Alles hängt von der geschichtlichen Beweisführung ab; alle Erklärungsversuche sprachlicher Phänomene haben nur insofern Werth als sie sich auf eine hinreichende Induction stützen. — Eben die Vernachlässigung dieser Methode, die freilich ein Bisschen Arbeit erfordert, hat eine Unzahl von Albernheiten, deren noch viele gang und gäbe sind, in die Sprachenwissenschaft gebracht. Vor Allem ist der etymologische Theil derselben (eben um seines Namens würdig zu sein?) daran überreich. Jedes beliebige Wörterbuch, das die "wahren Etymologien" zu liefern vorgiebt, überhebt uns der Mühe Beispiele anzuführen.

VIII.

Bekannterweise geht die Ansicht *Lachmann's* über den Ursprung des Nibelungenliedes darauf hinaus, dieses merkwürdige Gedicht als unter dem Volke entstanden, und erst ziemlich spät in seine heutige Form (oder: Formen), durch Zusammenknüpfung der zuvor einzeln dastehenden Balladen, gebracht anzusehen. Gewiss giebt es in den Nibelungen mehr als eine Stelle, in der uns ein Wiederhall aus dem Heidenthume entgegenklingt. Hie und da sieht Sigfrid den alten Göttern ähnlicher als den Helden seiner Umgebung. Ein alterthümlicher Inhalt setzt aber nicht lediglich voraus, dass er auch in einer alten Form aufbewahrt sei. Es kann nicht in Abrede gestellt werden, dass *Lachmann* nicht mit grossem Scharfsinn cursivirt habe; ist aber kein objectiverer Grund als das individuelle Dünken dagewesen, kann viel-

leicht auch die Kritik eines *Lachmann* zu kurz gekommen sein. — Ist aber seine Ansicht richtig, müssen sich Spuren der alten Form noch auffinden lassen. Diese Form des Nibelungenliedes, als es noch in unzusammenhängenden Balladen vom Volke gesungen wurde, war wahrscheinlich die der Allitteration. Es ist natürlich, dass bei der Umarbeitung vieles, was ursprünglich allitterirend war, dem Reime hat weichen müssen. Jedoch scheinen die Reste, die noch da sind, den Schluss zu berechtigen, dass sie nicht dem blossen Zufall ihre Entstehung verdanken.

kommen
n Spuren
orm de
n Balla
die de
rbeitung
ime ha
noch d
blossen

v2


6272.52
Recherches sur les diphthongues de
Widener Library 002919607
3 2044 086 599 644